

**Secrétariat**

Distr. générale
30 septembre 2024
Français
Original : anglais

Renseignements fournis conformément à la Convention sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique

Note verbale datée du 20 septembre 2024, adressée au Secrétaire général par la Mission permanente de la Türkiye auprès de l'Organisation des Nations Unies à Vienne

La Mission permanente de la Türkiye auprès de l'Organisation des Nations Unies à Vienne a l'honneur de communiquer, conformément à l'article IV de la Convention sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique (résolution [3235 \(XXIX\)](#) de l'Assemblée générale, annexe), des renseignements concernant le satellite TURKSAT-6A, lancé par la Türkiye (voir annexe)¹.

¹ Les données sur l'objet spatial référencé dans l'annexe ont été inscrites au Registre des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique le 24 septembre 2024.



Annexe

Données relatives à l'immatriculation d'un objet spatial
lancé par la Türkiye*

TURKSAT-6A

Renseignements fournis conformément à la Convention sur l'immatriculation
des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique

Indicatif international du Comité de la recherche spatiale	2024-127A
Nom de l'objet spatial	TURKSAT-6A
Indicatif national/numéro d'immatriculation	60233
État d'immatriculation	Türkiye
Date et territoire ou lieu de lancement	8 juillet 2024 à 23 h 30 mn 0 s UTC ; Cap Canaveral (États-Unis d'Amérique)
Principaux paramètres de l'orbite	
Période nodale	1 440 minutes (valeur par défaut)
Inclinaison	0,0 degrés (valeur par défaut)
Apogée (rayon)	42 165,8 kilomètres (valeur par défaut) 42 186 kilomètres (valeur maximale)
Périgée (rayon)	42 165,8 kilomètres (valeur par défaut) 42 144 kilomètres (valeur maximale)
Fonction générale de l'objet spatial	Télécommunications

* Ces renseignements ont été communiqués au moyen du formulaire établi conformément à la résolution 62/101 de l'Assemblée générale ; leur présentation a été modifiée par le Secrétariat.